

Obligations des communes au 01/01/2022 de disposer de logements sociaux (SRU) - Département de l'Hérault

46 communes SRU au 01/01/2022

Le taux obligatoire de logements sociaux pour l'ensemble des communes SRU est de 25% des résidences principales.

- Communes SRU au 01/01/2022 (46)
- Communes carencées pour la période 2020-2021-2022 (13)
- Communes exemptées pour la période 2020-2022 (2)
- Contours des EPCI

